

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION AUDIT ET STATISTIQUE DE L'ITIE 20 JUIN 2012

Introduction

La commission Audit et statistiques de l'ITIE s'est réunie le mercredi 20 juin 2012 à 10h dans la salle de réunion de l'ANAIM.

L'objet de cette réunion était l'examen des Rapports sur les flux de paiements effectués par les Sociétés minières et les revenus perçus par les Administrations Publiques au cours des exercices 2008, 2009 et 2010.

Elle était présidée, comme pour la réunion précédente par Mr Mamadou Djouldé DIALLO conseiller à la Chambre des Comptes, et a connu la participation de huit (8) membres de la Commission Audit et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE. La liste des présents est annexée au présent document.

Le déroulement

A l'ouverture de la séance, le Président a demandé d'adopter la même méthodologie que pour l'examen du rapport 2007 c'est-à-dire la lecture des résumés du Réconciliateur suivie de l'analyse et des commentaires des participants à la réunion.

L'examen du rapport et les conclusions de la Commission

Après avoir constaté que les situations sont les mêmes pour les 3 exercices que pour l'exercice précédent (2007) à part les montants des totaux des paiements et des revenus, la Commission a réitéré les mêmes recommandations que pour l'examen de l'exercice 2007.

RUSAL Friguia et Rio Tinto n'ont pas fourni encore leurs formulaires de déclaration pour ces trois exercices.

al

Cependant il a été retenu que Rio Tinto qui a déclaré dans son Rapport, avoir effectué un paiement de 38 000 000 USD en 2010 soit relancé une fois de plus pour donner les justificatifs de ce paiement étant entendu que l'Administration publique n'a enregistré qu'un montant de 2000 000 USD.

de ds Rapport

Quant à RUSAI Friguia, la Commission a réitéré que cette société fasse une correspondance notant son impossibilité à fournir les données demandées, compte tenu de la situation liée à la grève qui y prévaut.

*de
d'élaborer*

Concernant le BNE, pour une question de comparaison de déclarations, la Commission recommande pour les prochains exercices, que les comptes d'achats soient mis dans le périmètre de l'ITIE.

La Commission constate que malgré que l'ANAIM est dans le périmètre suivant les TDR, le Réconciliateur n'a pas fourni d'informations sur cette structure.

Concernant l'écart entre les données de la DNI et celles du rapport du Réconciliateur, il a été demandé au Représentant de la Direction Nationale du Trésor et de la comptabilité publique, en rapport avec la CBG d'aider la Commission à évaluer le montant versé par CBG au titre de l'IS et au Réconciliateur de l'expliquer, cela avant la rédaction du Rapport final.

Après avoir constaté que les Sociétés CBG, SMD, SAG et SEMAFO n'ont pas soumis de formulaires certifiés, la commission a demandé à ce que le Secrétariat exécutif relance ces entreprises pour faire certifier leurs données par leurs commissaires respectifs aux comptes.

Concernant l'administration publique, à défaut de la cour des comptes, la Commission a recommandé que le Chef du Gouvernement instruisse au Ministre de l'Economie et des Finances et celui au Budget d'attester les comptes.

Les écarts totaux étant respectivement pour l'exercice 2008, 2009 et 2010 de 40 019 258 210, 13 465 265 244 et 229 735 599 783 GNF, la Commission a demandé une consolidation séparée des écarts positifs et ceux négatifs.

Les revenus totaux de l'Etat déclarés par l'Administration Publique sont respectivement de 950 296 640 512, 1 008 347 342 200 et 1 254 828 294 681 GNF Pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

La commission a également demandé à ce que toutes les sociétés prennent les quittances liées à leurs paiements.

L'un des constats de la Commission est que toutes les données des rapports sont exprimées en GNF. A ce titre, elle demande l'évaluation de ces montants en devises ou la présentation du taux de change.

Pour les paiements locaux, la Commission a demandé à ce que les données fournies par les sociétés minières soient mises à titre indicatif étant entendu que les collectivités de ces zones minières ne disposent pas de comptabilité leur permettant de remonter l'information technique.

La Commission a également demandé au Secrétariat exécutif de consulter le Réconciliateur pour savoir si la situation a évolué avec de nouvelles données fournies par les entités concernées (administrations publiques et sociétés minières).

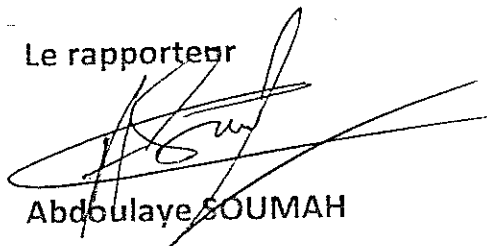
Vu le retard enregistré dans la présentation des Rapports du Réconciliateur et vu que lesdits Rapports doivent être publiés avant l'arrivée du validateur initialement prévue au 25 juin 2012, la Commission a recommandé que ces dates soient différées comme suit :

- Restitution des examens des Rapports au CP ITIE : 22 juin 2012
- Transmissions des commentaires du Comité de Pilotage : 28 juin 2012 ;
- Présentation des Rapports par le réconciliateur : 02 juillet 2012
- Arrivée du validateur : 5 juillet 2012 ;
- Réunion du Comité de Pilotage avec le validateur : 09 juillet 2012

Avant la levée de la séance le Président a remercié tous les participants pour leur contribution positive à la réunion.

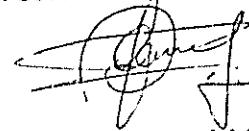
La date de la restitution au Comité de Pilotage est prévue pour le 22 juin à 10h dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie.

Le rapporteur



Abdoulaye SOUMAH

Le Président de séance



Mamadou Djouldé DIALLO

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION DE LA COMMISSION AUDIT ET
STATISTIQUES DE L'ITIE

MERCREDI 20 JUIN 2012

N d'ordre	Noms et Prénoms	Institution	Fonction	N téléphone
1	Mamadou Djouldé DIALLO	Chambre des comptes	Conseiller	65 21 62 40
2	Mamadou DIABY	Secret. ex.	Secrétaire permanent	60 23 0057
3	Michel CAMARA	DN Impôts	Inspecteur	64 40 25 17
4	Abdoulaye SOUMAH	Secret. ex.	Resp. PM	64 26 61 94
5	Sékou Amadou DRAME	Secret. ex.	Comptable	64 20 17 22
6	Mamadou Chérif DIALLO	Banque Mondiale	Conseiller minier	68 12 53 12
7	Sidiki KABA	BCRG		62 20 83 41
8	HAssane CAMARA	DNT		
9				